

Toulon, le 24 avril 2012.

Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations sportives,

Mesdames et Messieurs,

Affaire suivie par :

M. Nicolas CASTAN
Directeur technique
Renseignements:

CRIB: Mme Christelle RIBES 04 98 00 43 91

IMSAT: 04 94 75 24 15

Objet : dispositif de professionnalisation « TOURISME PLUS » (emploi aidé et formation en alternance).

Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Avec les nouvelles évolutions territoriales, mais aussi les orientations du sport vers les activités de loisir et le tourisme, de nouveaux profils plus polyvalents sont recherchés parmi les animateurs sportifs.

Par delà des connaissances d'ordre technique, il est en effet demandé à ces personnes des compétences plus diversifiées, telles que :

- accueil du public,
- gestion associative et administrative,
- animation,
- démarche de projet,
- aide à la recherche de partenariats,
- adaptation à des territoires...

Par ailleurs, malgré de réels besoins et une volonté affirmée, les Comités sportifs départementaux ainsi que l'ensemble des associations rencontrent de grandes difficultés pour financer les emplois.

Afin de répondre au mieux aux besoins du secteur associatif en matière d'emploi et de financement, l'Union Patronale du Var, l'IMSAT (Institut Méditerranéen du Sport, de l'Animation et du Tourisme) et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var se sont associés pour proposer une formation innovante d' « Animateurs-Educateurs sportifs polyvalents de territoires », intégrant les formations qualifiantes de diplômes reconnus (BPJEPS Activités Physiques pour Tous et Loisirs Tout Public), étalée sur 2 ans en alternance.











Ce dispositif exceptionnel intitulé « Tourisme plus », réunissant également la DIRRECTE VAR (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), AGEFOS PME PACA et le Conseil Général, associe une formation qualifiante en alternance (60% employeur / 40% formation) à un contrat de travail de type CUI-CAE avec aide financière complémentaire pour une durée dérogatoire de 2 ans et 20h hebdomadaires minimum.

En résumé, ce dispositif de formation doit vous permettre de développer l'emploi au bénéfice de vos projets de développement tout en permettant aux salariés de bénéficier d'une formation qualifiante et adaptée aux besoins du marché de l'emploi de notre région.

Les délais d'inscriptions étant relativement courts et le nombre de places limité, une réunion d'information est prévue le :

JEUDI 10 MAI 2012 à 18h00

Maison Départementale des Sports - Salle R1

Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher du CRIB au CDOS ou de l'IMSAT en demandant des informations sur le dispositif « TOURISME PLUS ».

Dans l'attente de vous renseigner, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Pour le Président,

La Vice-présidente, Responsable des formations,

Lucienne ROQUES









